



Photo Marie-Anne Delahaut, Institut Destrée - Droits Sofam

Qui pourrait nier que le moment présent est un temps d'accélération des idées ? Plus que jamais, la Wallonie s'affirme. Non contre les autres, mais comme terre d'accueil. Elle affirme son nom. Elle affirme sa capitale. Elle affirme son projet.

## 1. La Wallonie affirme son nom

C'est avec raison que le Gouvernement wallon a décidé, début avril dernier, de promouvoir le terme de "Wallonie" en lieu et place de celui de "Région wallonne". Parlement de Wallonie et gouvernement de Wallonie figurent désormais côté à côté. Ainsi, le gouvernement renforce-t-il l'image de la Région et rapproche-t-il les institutions des citoyens. *Le langage donne prise sur la réalité*, notait le professeur Jean-Marie Klinkenberg voici vingt ans, lui qui prônait alors, dans cette Maison de la Culture de Namur, lors du deuxième congrès *La Wallonie au futur*, que l'on ne parle plus d'exécutif mais de gouvernement, qu'on ne dise plus conseil régional mais parlement, qu'on remplace Région wallonne par Wallonie <sup>(1)</sup>.

(1) Jean-Marie KLINKENBERG, *Wallonie et terminologie*, dans *La Wallonie au futur, Le défi de l'éducation, Actes du congrès*, p. 459-461, Charleroi, Institut Destrée, 1992

Il est loin le temps où, ici même, François Bovesse, devait courageusement imposer le mot *Wallonie*. Avant lui, disait Félix Rousseau, *parler de la Wallonie à Namur, c'était se rendre coupable d'incivisme*<sup>(2)</sup>.

L'usage toutefois ne doit cependant pas en être abusif. On entend en effet quelques publicités surprenantes dans lesquelles "le soutien de la Wallonie" est apporté à diverses manifestations. Il s'agit pourtant plus précisément de l'appui du gouvernement wallon ou d'un de ses ministres, il faut le préciser. On vient même souligner que *la Wallonie a trente ans*. Pourtant, depuis au moins 1886 sinon 1844, le mot "Wallonie" désigne le territoire – c'est-à-dire l'espace et les gens – situé entre la frontière des langues en Belgique, et la France<sup>(3)</sup>. Nous savons aussi que, depuis bientôt deux siècles, on désignait ce même territoire par l'expression *les provinces wallonnes*, sinon *le pays wallon*, ce qui confirme dès lors une conscience d'exister dans une région qui était désignée. Ne créons donc pas de confusion inutile.

## 2. La Wallonie affirme son nom. La Wallonie affirme sa capitale

Tout en saluant ce que nous devons à Bernard Anselme pour le combat qu'il a livré, avec quelques autres, pour imposer en 1986 le décret qui porte son nom, j'ai dit mon inquiétude, en décembre dernier lors du colloque "Namur Capitale",. J'ai observé que la base légale est faible pour le statut de capitale et pour l'ancrage du Parlement à Namur autant qu'inexistante pour la localisation du gouvernement de la Wallonie<sup>(4)</sup>. A l'heure des hésitations institutionnelles, il serait certainement prudent que, comme l'ont suggéré à la fois le bourgmestre de Namur et le ministre-président de la Wallonie, un nouveau décret puisse être voté qui ancre définitivement le Parlement et le gouvernement au confluent de la Meuse et de la Sambre. Qu'il s'agisse d'une proposition ou d'un projet de décret, marquons ici l'espoir que, dans un élan unanime, il soit voté par l'ensemble des députés.

## 3. La Wallonie affirme son projet

C'est sans angélisme aveugle ni sans myopie que nous devons regarder autour de nous. Mais nous devons cesser de nous laisser accroire que nous ne sommes rien, ou que nous serions incapables de dynamisme, de volonté, d'ardeur, de persévérance. Regardez autour de vous. Chaque jour la Wallonie se renforce : depuis quinze ans son progrès est manifeste. Une nouvelle Wallonie, faite à la fois d'ambitions fortes et de réalisations concrètes se fraie un chemin dans les brouillards du scepticisme et du défaitisme pour affirmer son projet : la concrétisation non seulement d'un meilleur développement mais aussi d'une démocratie exemplaire. Certes la route est encore longue pour les Wallonnes et les Wallons. C'est la route de l'innovation retrouvée, de l'économie restaurée, de la citoyenneté renouvelée. C'est celle de la cohésion, de la solidarité et de la confiance. C'est celle de la réussite.

*J'ai la conviction*, disait François Bovesse, en 1936, *que nous pouvons, avec la volonté de la discipline et de l'enthousiasme, assurer à la fois la grandeur du pays et le bonheur de la Wallonie*<sup>(5)</sup>.

Vous me direz que le pays change. Bien sûr. Mais la Wallonie reste et se construit en s'ouvrant à l'Europe et au monde ! Et son bonheur n'est pas abstrait : c'est celui que nous devons à nos enfants et à nos petits enfants.

Bonne fêtes de la Wallonie à toutes et à tous !

---

(2) Félix ROUSSEAU, *Propos d'un archiviste sur l'histoire de la littérature dialectale à Namur, 1880-1963*, dans *Les Cahiers wallons*, 1965, p. 9.

(3) Albert HENRY, *Esquisse d'une histoire des mots wallon et Wallonie*, Charleroi, Institut Destrée, 1990.

(4) Philippe DESTATTE, *L'émergence historique de Namur en tant que capitale de la Wallonie*, Intervention à l'occasion du colloque Namur capitale, Namur, 11 décembre 2009.

(5) *Discours de François Bovesse lors de la campagne électorale de 1936*, dans *La Défense wallonne*, 21 juin 1936, dans Arnaud GAVROY et Chantal KESTELOOT, *François Bovesse, Pour la défense intégrale de la Wallonie*, coll. *Ecrits politiques wallons*, p. 213, Charleroi, Institut Destrée, 1990.